

## FORMULAIRE DE PAIEMENT DU FOURNISSEUR PAR VIREMENT AUTOMATIQUE

**\* Veuillez fournir tous les renseignements demandés \***

### A. Renseignements bancaires

a. **JOIGNEZ** un CHÈQUE ANNULÉ, ou une LETTRE OU CONFIRMATION obtenue de la banque ou de l'institution financière. Ce document joint doit comporter les renseignements suivants *préimprimés* par la banque :

- le nom du bénéficiaire – le nom de la personne à qui le paiement sera versé par le gouvernement du Manitoba;
- l'adresse actuelle – si l'adresse a changé, l'ancienne adresse peut être rayée et la nouvelle adresse peut être inscrite;
- le numéro complet du compte bancaire;
- le nom et l'adresse de la banque.

b. Souhaitez-vous par la présente nous informer d'un changement de vos renseignements bancaires, s'ils ont déjà été fournis? Oui ou Non :

*Remarque : les paiements pourraient être retardés si vous fermez un compte avant d'en fournir un nouveau et que vous ne laissez pas assez de temps pour que les changements soient effectués. Néanmoins, si vous devez fermer immédiatement le compte, communiquez avec le ministère payeur pour signaler que vous allez envoyer sans délai le présent formulaire et la documentation à l'appui afin de modifier les renseignements bancaires ou que vous demandez l'annulation du dépôt direct (cochez la case figurant dans la partie « c. » ci-dessous).*

c. Cochez cette case pour demander l'annulation du dépôt direct et que vos paiements soient plutôt faits par chèque :

### B. Autorisation

a. J'autorise le gouvernement du Manitoba à effectuer tous les paiements dus à la société, à l'organisme ou au bénéficiaire indiqué, par virement automatique, vers le compte dont les données figurent sur **la lettre, la confirmation de la banque ou le chèque annulé ci-joint**.

Le cas échéant, j'ai l'autorité pour fournir les renseignements ci-dessus au nom de la société, de l'organisme ou du bénéficiaire.

La société, l'organisme ou le bénéficiaire veillera à ce que tous les changements apportés aux renseignements bancaires soient communiqués promptement au gouvernement du Manitoba par l'envoi d'un autre *Formulaire de paiement du fournisseur par virement automatique*. Je reconnais qu'il est de ma responsabilité de fournir des renseignements corrects. Je reconnais que tout changement peut prendre plusieurs semaines à traiter, après la réception du formulaire.

Le gouvernement peut décider de revenir à un paiement par chèque, sans préavis.

b. **NOM** de la personne qui reçoit le paiement; ou **NOM et TITRE** du « dirigeant autorisé » d'une société ou d'un organisme, ou de toutes les personnes représentant une coentreprise

Nom (en lettres moulées)  Titre :

c. « SIGNATURE » (Bénéficiaires, ou dirigeant autorisé) NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DATE

d. Votre « NUMÉRO DE COMPTE DE FOURNISSEUR », si vous en avez un (un numéro à 7 chiffres qui commence par un 2, comme indiqué sur les talons de chèque ou les avis de remise reçus précédemment) :

e. **NOM DU BÉNÉFICIAIRE**

(tel qu'indiqué sur la facture) :

f. **ADRESSE POSTALE**

(tel qu'indiqué sur la facture) :

(Ville et province) :

CODE POSTAL :

C. **Envoyez le formulaire rempli ET une lettre de la banque ou un chèque annulé personnalisé (selon le cas), au ministère payeur avec la prochaine facture ou d'autres documents justifiant le paiement à effectuer.**

Si le ministère payeur est inconnu, téléphonez au : Service de renseignements au public pour obtenir des directives : 204 945-3744 (à Winnipeg) ou au 1 866 626-4862 (sans frais).

D.

**À l'usage du gouvernement du Manitoba seulement**  
**Government of Manitoba use, only**

**Vérification par :**  
**Verified by:**

**Nom en lettres moulées :**  
**Print name:**

**Numéro de téléphone : 204 \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_**  
**Phone number:**

**Signature :**  
**Signature:**

**Date :**  
**Date:**

**Nom du ministère :**  
**Department name:**

Envoyez le présent formulaire par télécopieur ou par la poste aux Comptes créditeurs centraux.  
Fax or mail to Central Accounts Payable.